Image not found or type unknown

delais raisonnable en assignation

Par **vulcania63**, le **16/04/2025** à **14:08**

bonjour il y a 20 mois j ai fait une assignation suite au classement sans suite de ma plainte pour mes enfants mineur au moment des faits pour agression sexuel , a ce jour aucune reponse sauf verbal " vos enfants ne sont plus en danger donc pas prioritaire

impassable d ecouter une t elle reponse ; existe t il un delais raisonnable ou maximun que le tribunal doit juger les faits ??

merci

cordialement

mr marchal

Par **Zénas Nomikos**, le **16/04/2025** à **16:26**

Bonjour,

[quote]
assignation

[/quote]
on parle d'assignation au civil et pas au pénal

[quote]
classement sans suite

[/quote]
le classement sans suite fait suite à une plainte au pénal

[quote]
agression sexuel

[/quote]
qui a porté plainte contre qui?

Il faudrait en dire davantage sur la procédure...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés